



La transmission des langues est devenue un enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle. Les problématiques qui gravitent autour de cette transmission sont de plus en plus nombreuses et complexes. Et ce, quel que soit le statut de la langue (régionale, nationale, d'intégration, de scolarisation, majoritaire, minoritarisée...).

Les dynamiques sociales imposent une remise en question continue des terrains étudiés et les sociétés ont besoin d'apports théoriques appropriés aux changements. La transmission des langues repose sur la corrélation de nombreux phénomènes hétérogènes, c'est pourquoi l'approche de cette problématique ne peut être que multiple.

Porter un regard politique, familial et migratoire sur la transmission des langues, c'est évaluer, au-delà des avantages cognitifs du plurilinguisme, les connexions entre les situations, les moyens et les enjeux.

■ **Nicolas Sorba** est maître de conférences à l'università di Corsica, membre de l'unité mixte de recherche CNRS 6240 LISA. Il est sociolinguiste, spécialiste des dynamiques des langues, et plus précisément, des processus normatifs et de standardisation.



9 782806 637604

ISBN : 978-2-8066-3760-4  
www.eme-editions.be

**36,50 €**

Nicolas Sorba (dir.)



# TRANSMETTRE LES LANGUES : POURQUOI ET COMMENT ?

*Questions politiques, familiales  
et migratoires*

Sous la direction de

Nicolas Sorba

Postface de **Marielle Rispail** et  
**Alain Di Meglio**

PROXIMITÉS  
SOCIO-  
LINGUISTIQUE  
ET LANGUE  
FRANÇAISE



Matthey M., 2017, « La famille comme lieu de transmission des langues minoritaires ou minorisée. Éléments de réflexion pour un cadrage politico-théorique », *Insaniyat*, n° 77-78, p. 27-40.

## Chapitre 12

Das zweisprachige und multidisziplinäre Projekt « Familiensprachenpolitik französischsprachiger Eltern in Bern » : Methodologische Überlegungen und erste Skizzen

Le projet bilingue et pluridisciplinaire « Politiques linguistiques familiales de parents francophones à Berne » : réflexions méthodologiques en cours et premières esquisses

Jésabel ROBIN

Universität Bern pädagogische hochschule, Institut Vorschulstufe und Primarstufe

**Zusammenfassung :** Momentan gibt es in der deutschsprachigen Stadt Bern, die zugleich Hauptstadt der viersprachigen Schweizerischen Konföderation und des zweisprachigen Kantons Bern ist, einiges an neuen Dynamiken in Bezug auf die vier Nationalsprachen im Bildungssystem zu beobachten. So wurden kürzlich gleich zwei bilinguale Projekte lanciert, einerseits eine zweisprachige Lehrpersonenausbildung Primarstufe zwischen der frankophonen *Haute École Pédagogique* und der deutschsprachigen Pädagogischen Hochschule Bern, andererseits die *Classes bilingues* (Clabi), ein zweisprachiger Klassenzug der Volksschule in der Stadt Bern.

Gerade französischsprachige Eltern aus der Romandie äussern sich in ersten, informellen Diskussionen kritisch oder reagieren gar misstrauisch und ablehnend gegenüber dieser zweisprachigen Schule

(deutsch/ français); sie argumentieren, dass diese vor allem den Deutschsprachigen Vorteile bringen würde.

Diese Reaktionen stehen im Widerspruch zu den zahlreich eingeführten bilingualen Studiengängen im Ausland. Die Berner Situation bietet eine interessante Ausgangslage, den Fokus auf die Romands und die französischsprachigen Eltern in der Stadt Bern zu werfen, sie, die trotz ihrem städtischen Anteil von rund 7 % eine dreifache Minderheit repräsentieren (auf Gemeinde-, Kantons- und Bundesebene). Wie betrachten diese Eltern ihre Rolle und jene der Schule in Bezug auf die Sprachvermittlung? Wie unterscheiden sich ihre Vorstellungen zu jenen der weiteren, Französisch sprechenden, ausländischen Bevölkerung?

Diese Fragen bilden die Grundlage von *Politiques Linguistiques Familiales de parents francophones à Berne* (2019-23), einem qualitativ ausgerichteten Forschungsprojekt, das sich an der Schnittstelle von Soziolinguistik und Sozialwissenschaften verortet.

**Résumé :** Il semble y avoir à Berne, à la fois capitale d'une Confédération helvétique plurilingue et capitale d'un canton bilingue (allemand-français) mais ville exclusivement germanophone, de nouvelles dynamiques liées aux langues nationales et à leurs enjeux dans les milieux éducatifs. D'une part, la *Haute école pédagogique* francophone et son homologue alémanique *Pädagogische Hochschule Bern* ont lancé conjointement en 2018 une formation initiale bilingue des enseignant.e.s, d'autre part, l'administration scolaire a ouvert en 2019 ses premières classes bilingues publiques.

Toutefois certains parents francophones semblent exprimer de la méfiance, voire de l'hostilité, à l'encontre de ces formations bilingues dont ils estiment qu'elles présentent surtout des avantages pour les Alémaniques. Allant à l'encontre de l'engouement européen actuel pour les formations bi/plurilingues, cet apparent décalage invite à envisager le point de vue de ces acteur.e.s, issu.e.s d'une communauté linguistique triplement minoritaire (aux niveaux fédéral, cantonal et communal). Comment les parents, parmi les quelque 7 % de francophones, envisagent-ils leur rôle et celui de l'école dans la transmission (ou non) des langues à leurs enfants? Comment choisissent-ils aujourd'hui la/les langue(s) de scolarisation de leurs enfants? En quoi les représentations de Suisses romands en situation de migration intranationale diffèrent-elles de celles de francophones étrangers en situation de migration internationale?

Ces questionnements sont à la base du projet bilingue de recherche qualitative conjoint de sociolinguistique et sciences sociales *Politiques linguistiques familiales de parents francophones à Berne* (2019-23).

**Mots-clés :** politiques linguistiques familiales, sociolinguistique, approches socio-anthropologiques, bi/plurilinguisme suisse

**Keywords :** Familien-Sprachenpolitik, Soziolinguistik, Sozialanthropologie, Repräsentationen des Bi-/Plurilinguismus

## I. Politiques linguistiques familiales de parents francophones à Berne

### I.1. Berne ou le français langue minoritaire

Depuis 1848, il y a en Suisse une égalité de droit sur le plan fédéral entre les trois langues officielles : allemand, français et italien<sup>1</sup>. Toutefois, entre « langues officielles », « langues nationales », « pluri-linguisme constitutionnel » et « principe de territorialité », le statut accordé (ou non) aux langues en Suisse contribue aux rapports ambigus entre les différentes communautés linguistiques. La dissymétrie démographique est importante : les alémaniques représentent plus de 66 % de la population, les francophones 18 % et les italophones 6 % (Gohard-Radenkovic 2007 : 76). Si ce déséquilibre est un paramètre important dans l'étude des rapports entre les communautés, le choix de la terminologie pour nommer la langue l'est tout autant : dans les programmes scolaires par exemple (et ce quelle que soit la région linguistique), on désigne les autres langues nationales comme « langue étrangère ». Ainsi le français a le statut de langue étrangère dans les cantons alémaniques, même dans ceux où son enseignement est obligatoire (ce qui n'est pas le cas de tous). Une langue peut ainsi avoir un statut différent (officielle, nationale, étrangère) selon la localité et/ou selon le niveau responsable du domaine (fédéral, cantonal ou communal). La langue première des 4,6 % de francophones vivant en Suisse alémanique (Lèdi et Werlen 2005 : 29) est ainsi une langue étrangère.

Les cantons ne correspondent pas aux communautés linguistiques : trois des vingt-six cantons sont bilingues et un est trilingue. À l'intérieur de ces cantons, c'est le principe de territorialité qui s'applique pour déterminer la langue de fonctionnement. Le principe de protection des langues détermine qu'une langue est officielle là où

<sup>1</sup> Si le romanche a acquis en 1939 le statut de quatrième « langue nationale », il n'est officiel que dans le canton des Grisons.

elle est majoritaire. Une commune est dite bilingue si sa « minorité linguistique » représente au minimum 30 % de la population communale, ce qui est extrêmement rare. À l'exception des quelques communes bilingues, à chaque commune ne correspond en fait qu'une seule langue de fonctionnement public.

Sous des discours officiels prônant un plurilinguisme plus fantasmé que réel, on retrouve deux attitudes partagées par les Suisses : l'accord tacite de ne pas parler des désaccords [...] et le déni d'un fonctionnement en fait monolingue (Veillette et Gohard-Radenkovic 2012 : 102).

Les administrations et autres services publics, dont dépendent notamment les écoles, sont offerts dans la langue locale. Contrairement à ce que l'image de la Suisse à l'international pourrait laisser penser, l'enseignement bilingue est encore très peu répandu en Suisse.

D'une manière générale, l'identité suisse sans précision est plutôt la valeur par défaut pour les personnes suisses-alémaniques. [...] Les Suisses romands se sentent parfois comme une double minorité : d'une part, par rapport aux Alémaniques majoritaires en Suisse et, d'autre part, par rapport aux Français qui les considèrent comme des locuteurs de la périphérie (Brohy 2013 : 5-6).

Les « clivages » (Kriesi, Wernli, Sciarini et Gianni, 1996) entre Suisses romands<sup>2</sup> et alémaniques sont avérés depuis la fondation d'une unité helvète et sont toujours présents (Brohy 1997), notamment au travers de la métaphore du *Röstigraben*<sup>3</sup>. C'est depuis « le refus de l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen », « selon le vœu de la majorité alémanique et contre l'avis de la minorité romande, le 6 décembre 1992 » (Ogay 2000 : 133), que l'on parle de « crise de la cohésion nationale » (Widmer 2004 : 7). Depuis lors, les mesures éducatives se multiplient pour sortir de la « guerre des langues » (Ackin Muji 2007 : 311), instrumentalisant largement l'enseignement des langues.

Berne est capitale fédérale et capitale du canton bilingue de Berne. Les alémaniques représentent environ 85 % de la population cantonale et les francophones moins de 10 %<sup>4</sup>. Située à une trentaine

<sup>2</sup> Nous nommons ces francophones « Suisses romands » et leur territoire « Suisse romande ». Nous nommons les germanophones « Suisses alémaniques » et leur territoire « Suisse alémanique ».

<sup>3</sup> « Le fossé du röstli ». Ce plat de pommes de terre et de fromage est emblématique de ce qui opposerait les Alémaniques aux Suisses romands.

<sup>4</sup> Chiffres 2014 de l'Office fédéral de la statistique. Toutefois, lors de la probable sortie du district de Moutier et de ses 20 000 francophones du canton pour rejoindre le canton francophone du Jura, ces chiffres seront revus à la baisse.

de kilomètres de la région francophone, la ville de Berne est exclusivement germanophone. Elle compte environ 7,5 % de francophones si l'on répertorie les bilingues (seulement 3 % sans ces derniers)<sup>5</sup>. Les services publics locaux, comme l'école, y sont exclusivement offerts en allemand<sup>6</sup>. L'administration scolaire communale *Schulamt* gère la quarantaine d'écoles publiques de niveau de scolarité obligatoire (jusqu'à l'âge de seize ans) de la ville. La Suisse alémanique, dans son ensemble, est caractérisée par une diglossie<sup>7</sup> entre allemand standard et dialectes alémaniques<sup>8</sup>. Les alémaniques de Berne parlent *Bärndütsch* (allemand de Berne) dont il existe des subdivisions par quartier (Widmer 2004 : 51). La distribution fonctionnelle entre l'écrit et l'oral est claire : « L'allemand standard est pour l'essentiel à l'écrit tandis que les échanges oraux, même à la radio, recourent généralement à un parler » (*ibid.* : 11). Bien que véhiculaire, omniprésent et porteur de valeurs identitaires, le *Bärndütsch* n'a aucun statut officiel. En tant que langue administrative, l'allemand y est la seule langue officielle et donc celle de scolarisation locale. Le français<sup>9</sup> est démographiquement triplement minoritaire<sup>10</sup> à Berne :

- au niveau fédéral : langue officielle mais minoritaire (18 %) ;
- au niveau cantonal : langue officielle mais minoritaire (10 %) ;
- au niveau communal : langue étrangère et minoritaire (entre 3 et 7,5 %).

Le fait que ce soit, pour une fois en Europe, le français qui soit la langue minoritaire, alors qu'elle est au contraire le plus souvent la

<sup>5</sup> Chiffres 2020 de la Statistique de la ville de Berne.

<sup>6</sup> Jusque dans les années 1990, les fonctionnaires fédéraux et cantonaux se devaient de résider à Berne, créant une population permanente de fonctionnaires romands. Une école francophone (l'École cantonale de langue française) a été créée en 1944 pour leurs enfants. Son statut est unique, elle ne dépend pas de l'administration scolaire communale. Il existe par ailleurs deux écoles privées dont l'une a le français pour exclusive langue de scolarisation (l'École française internationale de Berne), régie par l'Éducation nationale française, et l'autre l'anglais (*International School of Berne*) sur le modèle américain. Le statut symbolique de « plateforme d'échanges » (Lèdi 1997) dont jouissait Berne a aujourd'hui disparu depuis la levée de cette obligation à résidence. La mobilité pendulaire entre les régions ayant de plus augmenté, les fonctionnaires francophones peuvent désormais résider en Suisse romande tout proche.

<sup>7</sup> Les Alémaniques sont, de fait, plurilingues.

<sup>8</sup> La plupart sont inter-compréhensibles.

<sup>9</sup> Malgré ses statuts de langue nationale et internationale, à la fois langue centrale et supercentrale (Calvet 1999).

<sup>10</sup> Pour reprendre provisoirement ces termes courants (minoritaire/majoritaire) basés sur le nombre, mais dont nous espérons pouvoir nous distancier par la suite.

langue majoritaire du contexte d'accueil vis-à-vis de laquelle se positionnent les langues minoritaires, est également un élément original du travail<sup>11</sup>.

## I.2. Apparentes résistances envers les dispositifs bilingues

À Berne, la proportion de francophones se situant largement en deçà des 30 % nécessaires à un bilinguisme communal, le développement d'un bilinguisme au niveau des institutions communales (par exemple, l'administration scolaire) n'a jamais été envisagé. Pourtant de nouvelles dynamiques semblent à pied d'œuvre. Une combinaison de facteurs – liés au contexte politique local, à une prise de conscience des avantages économiques du bilinguisme cantonal et aux divers projets éducatifs impulsés ces dix dernières années – déclenche des processus apparemment favorables au français et au bilinguisme. L'ouverture en 2019, par exemple, de la première « classe bilingue » (Clabi) à titre de projet pilote<sup>12</sup> constitue une grande première pour la capitale. Le concept Clabi cherche, entre autres, à soutenir un bilinguisme déjà existant (français-allemand) et propose un modèle public d'enseignement à parts égales entre les deux langues pour toute la scolarité obligatoire, considérant didactiquement les deux langues comme des langues premières (Robion, 2018). Par ailleurs, l'inauguration en 2018 d'une formation initiale des enseignant.e.s du primaire intégralement bilingue français-allemand<sup>13</sup>, proposée conjointement par deux institutions indépendantes monolingues (la *Haute école pédagogique* francophone BEJUNE basée à Delémont dans le canton du Jura et la *Pädagogische Hochschule Bern* germanophone PHBern basée dans la ville de Berne), constitue en apparence un deuxième marqueur d'ouverture envers le bilinguisme et le français au niveau éducatif.

<sup>11</sup> Il s'opère en Suisse alémanique un renversement des relations de pouvoir entre ces deux langues : dès que l'on quitte la Suisse alémanique, le français devient à l'échelle internationale majoritaire par rapport à l'allemand. La langue minoritaire est ainsi, à une autre échelle, une langue prestigieuse et même plus répandue que la langue dominante.

<sup>12</sup> Ce projet, dont nous sommes l'instigatrice, est à l'heure actuelle limité (malgré une importante demande de la part des parents, des directions d'école et des enseignant.e.s volontaires) à une seule école et une seule classe pour toute la ville : <https://clabi-bern.ch/fr/>.

<sup>13</sup> Formation dont nous sommes co-responsable à la PHBern : <https://www.phbern.ch/studium/vorschulstufe-und-primarstufe/studienangebot/bilingualer-studiengang>.

Des discussions informelles avec des parents francophones étrangers il ressort l'impression d'un grand intérêt pour les dispositifs éducatifs bilingues, dont certains s'étonnent d'ailleurs de leur rareté en Suisse et plus encore dans la capitale, alors que nombre de parents de Suisse romande semblent plus réservés, voire méfiants, envers ces dynamiques qui serviraient avant tout les alémaniques<sup>14</sup>. Allant à l'encontre de l'engouement pour les enseignements immersifs, cet apparent décalage invite à envisager le point de vue des acteur.e.s francophones. Y a-t-il véritablement des attitudes et des pratiques parentales différentes entre parents francophones suisses et parents francophones étrangers à Berne ? Les choix didactiques de ces dispositifs ne correspondraient-ils pas à leurs attentes ? Les dispositifs auraient-ils été pensés sans les consulter, faisant preuve d'une forme d'assignation identitaire auprès de francophones « pré-pensés », alors qu'il est au contraire « fondamental de n'exclure aucun des acteur.e.s dans le processus de réflexion initial, sinon on court le risque de provoquer des réactions dans une catégorie [d'acteurs] » (Cavalli et Matthey 2008 : 110) ? Ou bien, comme au Canada, les réactions à Berne d'apparentes résistances seraient-elles davantage liées à l'appartenance à une communauté minoritaire de la « diaspora intérieure » (Grin 2010) plus qu'au fait d'être francophone ?

La grande majorité des enfants [qui fréquentent les écoles bilingues] sont anglophones. [...] Si les anglophones – dominants – ne prennent pas de risque linguistique en s'immergeant en français, l'inverse ne semble pas toujours vrai, les francophones, immergés en anglais, risquant de perdre leur français dans l'environnement anglophone dominant. La peur des francophones d'être assimilés et intégrés à la culture anglophone dominante en s'immergeant en langue anglaise est évidemment exacerbée par la lutte économique-politique entre [les provinces] (Duverger 1996 : 83).

À l'instar de cet exemple tiré du Canada anglophone, ou d'autres de Belgique néerlandophone (Delahaie 2014), où le contexte détermine le rapport des acteur.e.s à l'enseignement bilingue, on pourrait également se demander si ces mêmes parents réticents envers l'enseignement bilingue le seraient également en Suisse romande. Le bilinguisme à Berne serait-il vu comme une forme de « germanisation » cachée (Cichon 1998) ? L'immersion d'une langue minoritaire dans l'autre langue majoritaire devient-elle systématiquement submersion ? Si, au contraire, les parents italophones de Maloja (encore plus minoritaires que le français aux niveaux fédéral et cantonal dans les Grisons) ne résistent pas à l'enseignement bilingue italien-français et

<sup>14</sup> « Une école bilingue ? Non, ça, c'est un truc pour les Suisses-allemands ! » (dixit – discussion informelle).

ne semblent globalement pas manifester la peur de la perte d'une identité italophone au travers du bilinguisme scolaire (Todisco 2013), c'est tout simplement parce que, localement, dans la commune de Maloja, l'italien est la langue officielle. Ainsi, le statut accordé à la langue joue-t-il un rôle prépondérant. Dans le cas de Berne, il s'agit tout simplement de méfiance envers le bilinguisme qui, aujourd'hui encore, souffre des représentations négatives qui lui ont longtemps été associées (Tabouret-Keller 2011). Tous ces questionnements de base nous ont amenée à nous pencher sur les « politiques linguistiques familiales » (dorénavant PFL) des parents francophones de Berne.

### I.3. Langue(s) de scolarisation et politiques linguistiques familiales

La plupart des États légifèrent sur le statut, les domaines d'emploi et la norme des langues parlées sur leur territoire. Ces actions politiques touchent les domaines de la vie publique. [...] On peut donc poser, par comparaison, l'idée d'une « politique linguistique familiale » pour rendre compte de la façon dont les familles bilingues gèrent leurs langues (Deprez 1996 : 35).

Le concept de politique linguistique familiale recouvre, entre autres, les stratégies sociolinguistiques et socio-éducatives des parents. Les problématiques des travaux ayant trait aux PLF sont variées et investissent toutes les formes d'intervention parentales (Spolsky 2009) quel qu'en soit le degré « varying levels of commitment » (Spolsky 2019 : 28), que ce soient le choix des noms donnés aux enfants (Parada 2019 : 107), le paradigme vie privée-vie scolaire, le rôle des femmes/mères dans la transmission (Deprez 1996 : 35), les stratégies de compensation, l'investissement familial dans des langues pensées en termes de capital à transmettre (Zarate 2004 ; Haque 2019) ou de langue « du cœur » (Merle et Matthey 2010 : 20), les résultats divers de ces efforts, etc.

Par le choix d'une scolarisation bilingue breton-français pour le jeune enfant, plusieurs fonctions sont attribuées aux langues, plusieurs rôles sont assujettis aux enfants ainsi qu'à l'école, plusieurs attentes parentales sont formulées qui ne relèvent ni des mêmes représentations, ni des mêmes rapports aux normes. Les motifs sont pluriels, ressemblants ou dissemblants, en fonction de représentations différentes des langues, de la langue bretonne, du bilinguisme, de soi-même et des autres, en fonction de la définition de la ou des normes légitimes et du contexte sociolinguistique individuel et sociétal (Adam 2020 : 232).

Choisir la langue de scolarisation de ses enfants n'est pas un acte anodin puisque la langue transmet avec elle un poids institutionnel et un caractère normatif (Verdelhan-Bourgade 2002). La question de la « gestion de la langue d'origine » dans les familles migrantes se pose depuis plusieurs décennies (Tabouret-Keller et Varro 1999) et perdure jusque dans les publications les plus récentes. L'attention portée à la transmission de la langue en tant que « constante familiale au travers des générations » et le « vécu de minorité » (Rachedi 2009) touchent des questions identitaires. L'étude des « solutions adoptées pour gérer le capital linguistique de la famille » (Deprez 1996) décline les comportements adoptés et pose la question du sacrifice, ou non, de la langue au profit de l'intégration (*ibid.* : 40). Plusieurs études se sont penchées sur les stratégies de couples mixtes plurilingues (Zeiter 2018) et sur les enjeux du choix de langue(s) de scolarisation des enfants, dans différents contextes : basque (Lacroix 2014), franco-ontarien (Heller et Levy 1994) et même suisse fribourgeois (Brohy 1993). Les langues sont considérées comme un capital familial à transmettre : « *Zweisprachige Eltern wollen ihre Kinder zweisprachig "machen"* » (Brohy 1993 : 73), et ce, a fortiori, en contexte minoritaire puisque « perpétuer leur langue face à une langue qui s'impose dans le contexte d'immigration » (Deprez, Varro et Collet 2014 : 10), laissant deviner en filigrane l'importance dans ces phénomènes de la PLF du concept opératoire de mobilité.

Lancé fin 2019 pour une durée de quatre ans, le projet de recherche « Politiques linguistiques familiales et institutions scolaires : les cas de parents francophones à Berne »<sup>15</sup> se penche ainsi sur toutes les questions évoquées ci-avant et met en lumière les pratiques invisibilisées – par le statut politique « étranger » – du français à Berne.

### I.4. Choix et traitement du corpus

Le cadre méthodologique du projet de recherche qualitative « Politiques linguistiques familiales et institutions scolaires : les cas de parents francophones à Berne » est basé sur une approche compréhensive en co-construction avec les acteur.e.s. Considérant l'individu en tant qu'acteur.e sociale, c'est-à-dire ayant une capacité d'interagir avec son environnement, nous postulons par ailleurs la complexité (Morin 2005) et considérons l'imbrication des différentes dimensions sociales « micro-, méso- et macrosociales » (Bertaux 1997 : 8), à savoir dans notre cas :

<sup>15</sup> Voir le site du projet : <https://www.phbern.ch/forschung/projekte/politiques-linguistiques-familiales-et-institutions-scolaires-les-cas-de-parents-francophones-a-berne>,

- macrosocial : politiques linguistiques et éducatives suisses<sup>16</sup> ;
- mésocial : dispositifs publics de formation (réseaux institutionnels) ;
- microsocial : parents francophones (réseaux informels).

Trois types de corpus sont convoqués dont l'ordre de production est prédéterminé :

1) une fiche de données biographiques (afin de resituer les acteur.e.s dans leur contexte socio-économique) ;

2) une carte de langue(s) et de mobilité(s), c'est-à-dire une (re)représentation graphique des expériences (Robin 2014), ce qui permet aux acteur.e.s d'articuler eux-mêmes langues et mobilités et d'opérer une forme de mise en récit ;

3) un entretien individuel semi-directif en auto-confrontation avec les précédents corpus (d'où l'ordre de production).

Les analyses qualitatives sont envisagées « dans un esprit de dynamique dialogique entre les corpus » (Robin 2014) puisqu'il s'agit de saisir des représentations et de pénétrer les logiques individuelles. Regroupements thématiques et mise au jour de « catégories conceptualisantes » (Paillé et Mucchielli 2012) viennent compléter les instruments méthodologiques convoqués.

Quant aux acteur.e.s interrogé.e.s, il s'agit de parents francophones qui habitent la ville de Berne, c'est-à-dire qui s'expriment principalement en français<sup>17</sup> avec leur(s) enfant(s)<sup>18</sup>. Bien que postulant la complexité des identités et des répertoires linguistiques individuels, les parents sont, dans un premier temps, réduits à cette étiquette simpliste de « parents francophones ». De même lors de la sélection, un raccourci présuppose que leurs enfants, probablement scolarisés en allemand et interagissant donc dans un contexte officiellement monolingue germanophone, sont bilingues. Les parents interrogés par une chercheuse sont :

- de Suisse romande ou étranger.e.s,
- en couple linguistiquement mixte (français-allemand) ou deux francophones,

<sup>16</sup> C'est-à-dire les interventions humaines, programmées et planifiées sur la/les langue(s) par une autorité politique.

<sup>17</sup> Nous ne définissons pas « français » (norme, variation, etc.).

<sup>18</sup> Par nécessité ou par choix, il nous appartiendra de décliner les diverses catégories stratégiques.

- installé.e.s en Suisse alémanique depuis peu ou de longue date,
- installé.e.s en Suisse alémanique de manière provisoire ou définitive,
- ont choisi le français, l'allemand ou le concept Clabi comme langue(s) de scolarisation.

Tous ces raccourcis identitaires, coupables mais nécessaires à la sélection des acteur.e.s dans un premier temps, ne constituent à ce stade en aucun cas une définition : il appartient aux acteur.e.s de s'auto-définir en remettant au besoin en cause ces catégories de départ<sup>19</sup>. La participation au projet d'une douzaine de parents couvrant ces différents groupes est volontaire (bien que certainement motivée).

## II. Trois chercheuses, trois disciplines, deux langues de travail

La situation sanitaire exceptionnelle de l'année 2020 a toutefois été très peu propice à la prise de contact avec le terrain : que ce soit au niveau des contacts interpersonnels, des établissements scolaires ou bien du tissu associatif, la sélection et les rencontres avec les acteur.e.s du projet sont encore balbutiantes à ce stade. Si quelques entretiens ont déjà été réalisés, peu encore sont transcrits, aussi les chapitres suivants se contenteront-ils de peu de citations ou d'exemples de terrain mais tenteront, en revanche, de compenser par de nombreuses réflexions méthodologiques.

### II.1. Ancrages disciplinaires et postures de recherche

Il est clair que, appartenant moi-même au champ à construire, avec, comme tous les autres agents du champ, une position, des intérêts, une trajectoire, des capitaux, etc., je ne donne pas une analyse neutre, venue de nulle part et qui n'aurait pas de point de vue. D'une part, cependant, un champ n'est jamais indépendant de l'observateur du champ, il n'y a pas de point de forme pure du champ : dans ces conditions, appartenir au champ que l'on veut décrire fait, certes, difficulté mais, inversement, analyser un champ auquel on n'appartient pas entraîne des difficultés symétriques [...]. D'autre part, les démarches d'objectivation (bien qu'elles soient elles-mêmes toujours des productions socialement affectées) permettent d'espérer qu'on ira aussi loin que nécessaire dans la rupture constitutive avec les

<sup>19</sup> Il est, par exemple, probable que de nombreuses autres langues que le français, l'allemand et le suisse-allemand surviennent dans les biographies langagières.

«adhérences et les adhésions». Sera ainsi fournie une preuve supplémentaire de ce qui a été dit d'entrée de jeu : dans ce qui précède, personne ne règle de compte avec quiconque, parce que l'auteur est lui-même observateur et observé (Porcher 1987 : 74).

Imaginé par une chercheuse en sociolinguistique francophone, le projet est mené en collaboration entre trois chercheuses, trois disciplines et deux langues de travail. Fondamentalement multidisciplinaire, il s'inscrit tant au croisement de la sociolinguistique et de la didactique des langues et des cultures (directrice de projet francophone, mais fonctionnelle en allemand et en suisse-allemand) qu'en anthropologie sociale (chercheuse germanophone mais fonctionnelle en français). Les deux chercheuses travaillent en étroite collaboration à toutes les phases du projet : phase exploratoire, développement des instruments, collecte du corpus, analyses, interprétations, présentation des résultats, etc. chacune éclairant le projet du point de vue de son domaine et de ses propres épistémologies (elles-mêmes issues d'un contexte et d'un espace linguistique donnés). Sachant que l'environnement bernois et les institutions éducatives publiques locales sont exclusivement germanophones et que, justement, la question du bilinguisme est au centre des enjeux de recherche, le choix d'une collaboration entre une chercheuse francophone et une chercheuse germanophone a semblé particulièrement pertinent. Stratégiquement, cette collaboration multiplie par ailleurs les chances de diffusion et de valorisation de la recherche en permettant l'accès :

- aux espaces scientifiques à la fois germanophone et francophone ;
- aux espaces scientifiques à la fois des sciences sociales et de la sociolinguistique.

Pouvoir jouer sur le statut germanophone ou francophone de la chercheuse en question constitue, par ailleurs, un paramètre particulièrement intéressant pour le contact avec les acteur.e.s. Elle-même parent francophone en ville de Berne et didacticienne au sein des institutions éducatives germanophones publiques, la chercheuse francophone se trouve en tension permanente entre « engagement et distanciation » (Élias 1983) envers le terrain et occupe une double posture à la fois « émique et étique »<sup>20</sup>. Si « assurer la double posture est loin d'être facile » (Kohn 2001 : 21), la position du « praticien-chercheur » est aujourd'hui courante (Lavergne (de) 2007). De plus, pouvoir compter sur la posture plus étique de la chercheuse

<sup>20</sup> En sciences sociales, on parle de la position « émique » et/ou « étique » du chercheur par rapport à son objet d'étude. Les termes désignent ce qui est vécu de l'intérieur « emic » et ce qui est observé de l'extérieur « etic » (Pike 1954), qui sont ici francisés.

germanophone est une aide précieuse et offre une garantie scientifique supplémentaire. Toutefois, en considérant que la francophone est étrangère et que l'alémanique est Suisse, et donc potentiellement impliquée et partie prenante du terrain, la distribution des postures étique et émique pourrait tout aussi bien être inversée. D'une part, il s'agit d'interroger sa propre société pour la chercheuse suisse et, d'autre part, il s'agit de s'interroger sur le rapport à sa propre langue pour la chercheuse française. Sur l'axe paradigmatique du proche et du lointain, de nombreux travaux ont suggéré que c'est au contraire en s'éloignant que l'on s'approche de son objet et, à ce titre, le regard étique de la Française sur les enjeux sociolinguistiques bernois est donc tout aussi nécessaire que celui de la Suisse ; le regard étique de l'alémanique sur la minorité francophone de Berne est tout aussi nécessaire que celui de la sociolinguiste.

En outre, l'assistante de recherche recrutée début 2020 est une jeune sociologue elle-même bilingue albanais-allemand (fonctionnelle en français). En charge principalement des aspects administratifs du projet et d'une partie des transcriptions d'entretiens, il lui arrive de seconder l'une des chercheuses sur le terrain, c'est-à-dire au contact des parents francophones, et elle participe, dans tous les cas, aux séances de travail du projet où sont co-élaborées les réflexions méthodologiques et les analyses. Sa présence renforce l'engagement des sciences sociales dans le projet (anthropologie sociale + sociologie) et les instruments méthodologiques convoqués. Si sa posture peut passer pour étique, sa biographie personnelle, en revanche, fait écho à de nombreuses problématiques abordées par le projet et, là encore, les étiquettes semblent peu pertinentes.

## II.2. Négociation des outils et des langues sur le terrain

Si les trois chercheuses impliquées communiquent entre elles lors des séances de travail aussi bien en français qu'en allemand de manière fluide, la langue du terrain est indéniablement le français, ce qui signifie pour la chercheuse alémanique de mener des entretiens avec les parents francophones en français. Qu'en est-il des couples linguistiques mixtes ? En août 2020, par exemple, nous avons mené l'entretien bilingue du couple linguistiquement mixte Éric (Suisse romande) et Lila<sup>21</sup> (Suisse alémanique), parents de deux enfants bilingues de quatre et six ans scolarisés en allemand. Dans un premier temps, seul Éric (acteur principal en tant que parent francophone) avait été sélectionné en tant qu'acteur du projet. Toutefois, à titre

<sup>21</sup> Prénoms d'emprunt.



exploratoire, les deux chercheuses ont décidé d'aller ensemble interroger le couple en question, garantissant ainsi à l'un comme à l'autre des parents de pouvoir participer dans sa langue ou, comme il est courant ici, en mélangeant les langues à tout moment entre les quatre individus, finalement tous bilingues dans une certaine mesure. La question de la gestion des langues dans la pratique de la recherche est ainsi au centre de la préparation de cet entretien. Voici quelques réflexions menées en amont concernant ce quatuor inédit. En fonction de la manière dont la constellation est perçue, la situation présente les dynamiques possibles et non souhaitables suivantes :

Représentation de la constellation	Dynamiques possibles non souhaitables
2 francophones 2 germanophones	2 discussions monolingues parallèles sans interaction l'une avec l'autre
3 femmes/mères 1 homme	Exclusion de l'acteur principal
3 Suisses 1 Française (naturalisée suisse)	Exclusion de la sociolinguiste francophone
3 personnes émiques : parents de jeunes enfants francophones de Berne 1 personne étique : parent d'une jeune adulte alémanique de Bienne	Exclusion de l'anthropologue sociale alémanique

Tableau 1 : Dynamiques possibles

Ainsi, quelles que soient les étiquettes « francophone, alémanique, homme, femme, Suisse, étranger.e., émique, étique, etc. », toutes présentent des limites et des biais méthodologiques dangereux. Bien qu'une réflexion des chercheur.e.s sur leur posture de recherche soit souhaitable, et même indispensable, cette réflexion présente elle aussi des limites et doit se garder des assignations identitaires. Essentialiser les individus est une impasse.

De même, orienter ce projet de recherche exclusivement sur la langue, le français, est un biais. Aucune sorte de complicité particulière entre « francophones à Berne » ne s'est dégagée entre les acteur.e.s romand.e.s interrogé.e.s et la chercheuse française. Comme le souligne Giza, notre identité de française est déjà une forme de « discours venant sur-imprimer » les discours (2006). De plus, en tant que représentante des institutions éducatives germanophones la présence

d'une chercheuse française peut potentiellement créer un sentiment de double domination intimidante : dominance alémanique dont elle représente les institutions et domination française (cf. chapitre 1).

L'identité des membres d'un milieu minoritaire ou d'un groupe minoritaire se forme dans l'interaction avec d'autres membres du groupe social, l'identité n'étant pas qu'une définition qu'on se donne nous-mêmes, mais également une définition que nous proposons les autres (Dalley et Roy 2008 : 7).

En revanche, ce qui crée probablement davantage d'empathie entre la chercheuse française et les acteur.e.s, plus que la langue, c'est son statut de mère d'enfants francophones/bilingues de la ville de Berne. C'est l'image qui légitime son appartenance commune avec les acteur.e.s.

Dans le détail, bien que les bases de l'approche soient les mêmes et que les questions et objectifs de recherche soient également identiques, de nombreuses questions se posent quant au traitement donné aux corpus recueillis. Les transcriptions et codages extrêmement minutieux de la chercheuse en anthropologie sociale et ceux plus épurés de la chercheuse en sociolinguistique se traduisent, par exemple, par une cinquantaine de pages de transcription pour l'une et à peine huit pour l'autre pour un même entretien. Comparer les pratiques, comparer les apports et limites des outils en vue d'une même finalité et négocier une ligne commune font partie, pour l'instant, du quotidien de ce projet, balbutiant mais prometteur, et sans aucun doute enrichissant pour les chercheuses impliquées.

### III. En guise de conclusion : premières esquisses

#### 3.1. Un malentendu lumineux

Tenter de déterminer « la situation linguistique concrète » c'est inévitablement « la classer, étiqueter, c'est-à-dire proposer une typologie et en fait analyser la situation avant même de l'analyser [...] et donner une présentation de la situation [...] produite par notre vision préétablie des faits » (Calvet 2011 : 140).

Les réticences envers le concept Clabi, par exemple, ne semblent finalement pas relever d'une erreur de jugement du public francophone, en revanche l'hypothèse de départ des résistances envers les dispositifs bilingues est complètement remise en question. Un paramètre important, et qui n'avait pas été envisagé, commence à se dessiner clairement : l'importance de la socialisation de quartier pour les parents. Il est effectivement coutume en Suisse alémanique de laisser, dès la

maternelle, les petits enfants marcher seuls ou en groupe (mais sans l'accompagnement d'un adulte) à l'école ainsi qu'après l'école tous les jours<sup>22</sup>. Cette autonomie de déplacement physique dans l'espace public fait d'ailleurs écho à l'autonomie des déplacements au sein de l'établissement scolaire : quel que soit leur âge, les élèves se rendent seuls en classe et doivent être assis et en chaussons au moment de la sonnerie<sup>23</sup>. Ainsi, le fait que le concept Clabi soit une offre scolaire centralisée pour toute la ville, et ainsi trop éloignée pour s'y rendre à pied ou en autonomie, représente le frein majeur de ce projet. Nombre de familles ne souhaitent pas faire le deuil de l'autonomie des enfants ni s'infliger volontairement une logistique familiale contraignante non nécessaire pendant des années. Par ailleurs, modestie protestante oblige, se distinguer en faisant des choix stratégiques pour doter son enfant d'un maximum de compétences n'est pas toujours bien vu.

Le projet semble être basé sur un malentendu : les parents francophones rencontrés à ce stade sont extrêmement demandeurs de dispositifs bilingues. Tout laisse même penser que la demande est bien supérieure à l'offre et nombre d'entre eux, à l'image de Sabine en entretien, expriment leur déception à ce niveau :

*« Ça, ça a été vraiment mon regret qu'il y ait pas une institution bilingue. Parce que même, j'ai regardé dans le privé, tout ça, mais y'a pas d'institution bilingue ! Ça n'existe pas... Et c'est bizarre... Qu'ils aient même pas eu l'idée ! »* (Sabine).

Le malentendu est lumineux en cela que le projet permet en revanche tout à fait de mettre au jour les pratiques invisibilisées des parents francophones de Berne. De l'incrédulité dans un premier temps au passage à l'action dans un second, l'engagement (pour le bilinguisme des enfants) des parents interrogés à ce stade est fort et met en lumière la vivacité de la vie associative.

*« Pour Cocoriki<sup>24</sup>, au début j'ai essayé [...] de conceptualiser un peu quelque chose et puis de mettre en place puis quelqu'un qui l'enseigne, qui fait de l'enseignement »* (Hanna).

Le succès relatif des entreprises privées et bénévoles de ces parents est corrélé à leur niveau d'étude. Les francophones à Berne

<sup>22</sup> Accompagner les enfants est impensable ou bien clairement un marqueur d'origine étrangère. On imagine la difficulté de laisser partir seuls le matin des enfants de quatre ou cinq ans pour des parents originaires de France...

<sup>23</sup> Le traitement comparé des espaces scolaires français et suisse-alsacien fera prochainement l'objet d'une étude en soi.

<sup>24</sup> Cocoriki Berne est un groupe de rencontre francophone dédié aux parents et à leurs jeunes enfants qui habitent Berne et ses alentours.

représentent en effet une catégorie d'acteur.e.s souvent éduqués que les institutions et autres administrations n'impressionnent pas et à qui les capitaux économiques et culturels donnent une certaine sérénité dans les interactions. Dans nos recherches d'acteur.e.s francophones, quel que soit le quartier ciblé, il est d'ailleurs frappant de retrouver encore et toujours le même type de profil de parents de classe moyenne supérieure ou supérieure. Afin de trouver d'autres types d'acteurs, il est à présent envisagé de se détacher de cette appellation « francophone » et de se tourner vers une appellation « plurilingue – dont le français est une langue du répertoire ». Le contact avec diverses paroisses africaines présentes à Berne permettra-t-il (ou non ?) d'interroger d'autres types de parents francophones et ainsi potentiellement d'observer d'autres PLF ?

### 3.2. PLF sans migration ni langue régionale



Figure 1 : Carte de langue(s) et de mobilité(s) de Sabine

Les témoignages recueillis à ce stade sont très classiques en termes de PFL : séparation des langues (comme on le voit dans la carte de Sabine ci-dessus où chaque cercle coloré correspond à une langue), le rôle des mères, le choix des prénoms, l'opposition langue privée/langue publique, les stratégies de compensation, la vision d'un capital à transmettre (la carte d'Hanna illustre particulièrement bien les langues comme des ressources à disposition au sein desquelles chaque acteur familial vient puiser) : les PLF des parents francophones

de Berne ne se distinguent pas de celles rapportées par la littérature scientifique.

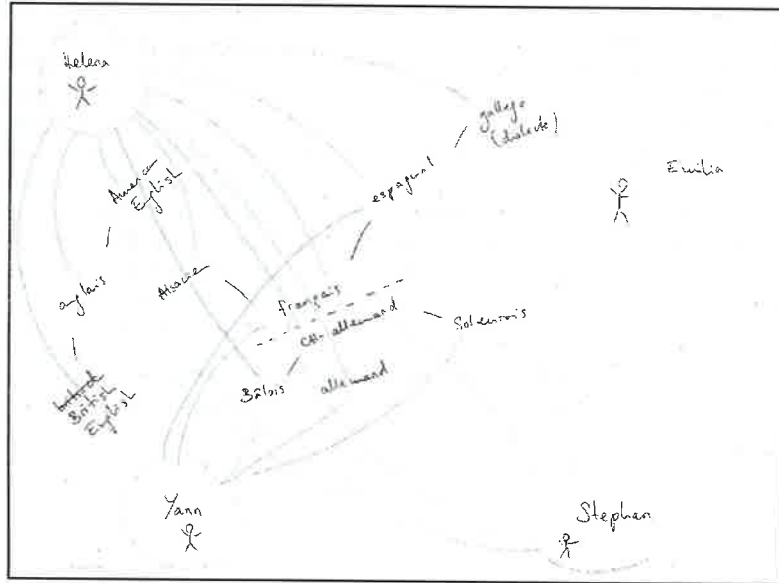


Figure 2 : Carte de langue(s) et de mobilité(s) de Hanna

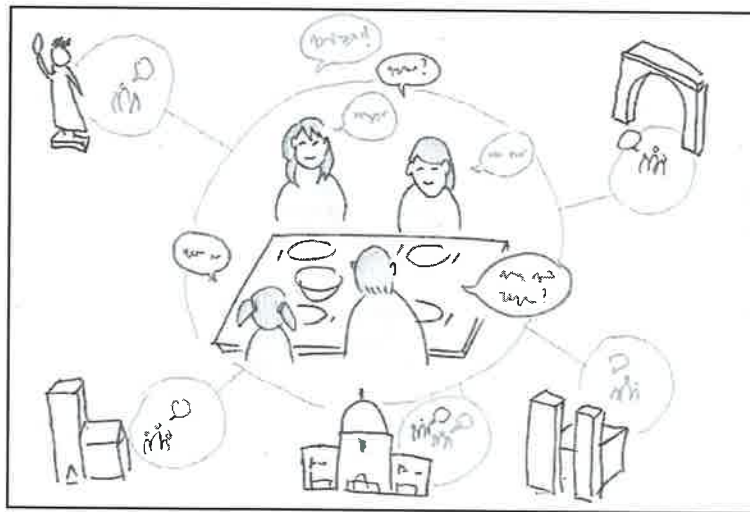


Figure 3 : Carte de langue(s) et de mobilité(s) d'Éric

Ce qui, en revanche, reste très particulier, c'est qu'elles ne sont pas nécessairement articulées autour d'un contexte migratoire. La migration intra-nationale des Suisses romands leur épargne un pan non négligeable des récits de la migration plus classique (tracas administratifs, accès à l'emploi et aux prestations, etc.). Par ailleurs, il n'y a parfois pas même d'histoire de migration du tout puisque, historiquement, il y a toujours eu des francophones à Berne<sup>25</sup>. Aussi, ce projet se doit-il de pouvoir appréhender des PLF sans le concept de mobilité, ni même la notion de langue régionale : il ne s'agit pas non plus à Berne d'une langue locale historiquement majoritaire mais minorisée. On le voit, de nombreuses questions restent en suspens et vont nourrir ces trois prochaines années de recherche.

## Bibliographie

- Adam C., 2020, *Bilinguisme scolaire. Familles, écoles, identités en Bretagne*, Berlin : Peter Lang.
- Ackin Muji D., 2007, *Langues à l'école : quelle politique pour quelle Suisse ?*, Berne : Peter Lang.
- Bertaux D., 1997, *Récits de vie : perspective ethnosociologique*, Paris : Nathan Université, coll. « 128 ».
- Biichlé L., 2015, « Ces familles bilingues qui nous entourent de pratiques langagières et de la transmission des langues et identités dans les familles "mixtes" plurilingues de France », *CIS*, n° 7, p. 39-55.
- Brohy C., 1997, « Prendre les images au mot : caricatures de presse évoquant le plurilinguisme en Suisse », *Les langues et leurs images*, Le Mont-sur-Lausanne : LEP, p. 308-315.
- Brohy C., 2013, « Plurilinguisme, diglossie et minorités : le cas de la Suisse », *Lengas*, n° 73, disponible sur <https://lengas.revues.org/163>.
- Calvet L.-J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris : Plon.
- Calvet L.-J., 2011, « Langues, minor(is)ations, marginalisations : une image de la linguistique ? », *Lidil*, n° 44, p. 137-143.
- Cavalli M. et Matthey M., 2009, « Formation des enseignants à l'éducation bi-/plurilingue : point de vue et réflexions sur quelques expériences valdôtaines », *Lidil*, n° 39, p. 97-114.

<sup>25</sup> Par exemple, les prestigieuses familles des patriciens (nobles bernois) dont la langue jusqu'au siècle dernier était le français. Les patriciens s'expriment de nos jours en allemand.

- Cichon P., 1998, *Sprachbewusstsein und Sprachhandeln: Romands im Umgang mit Deutschschweizern*, Wien: Braumüller.
- Dalley P. et Roy S., 2008, « La sociolinguistique et l'ethnographie critique pour mieux introduire une pédagogie en contexte minoritaire », *Francophonie. Minorités et pédagogie*, Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, p. 5-22.
- Delahaie J., 2014, « Contraintes et résistances des dispositifs plurilingues et pluriculturels. L'enseignement du FLE en Belgique néerlandophone », *La didactique plurilingue et pluriculturelle à l'épreuve du terrain éducatif. Contraintes, résistances, tensions*, Paris: Éditions des archives contemporaines.
- Deprez C., 1996, « Une politique linguistique familiale: le rôle des femmes », *Éducation et sociétés plurilingues*, n° 1, p. 35-42.
- Duverger J., 1996, *L'enseignement bilingue aujourd'hui*, Paris: Albin Michel.
- Élias N., 1983, *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris: Fayard.
- Gohard-Radenkovic A., 2007, « Situation de la langue française dans une Suisse aux quatre langues: paradoxes entre son statut, ses représentations et son enseignement », *Revue japonaise de didactique du français, Études francophones*, n° 2, p. 75-82.
- Grin F., 2010, « L'aménagement linguistique en Suisse », *Télescope*, n° 16.
- Guiza J., 2006, « L'entretien en situation de biculturalisme: un jeu de distance et de proximité », *L'entretien: ses apports à la didactique des langues*, Paris: Le Manuscrit, p. 55-59.
- Haque S., 2019, « Why family language policy is crucial? Case of France with some new perspectives. Politique linguistique familiale », *Enjeux dynamiques de la transmission linguistique dans un contexte migratoire*, München: LINCOM, p. 215-231.
- Heller M. et Levy L., 1994, « Les contradictions des mariages linguistiquement mixtes: stratégies des femmes franco-ontariennes », *Langage et société*, n° 67, p. 53-88.
- Kriesli H. et al. (dir.), 1996, *Le clivage linguistique. Problèmes de compréhension entre les communautés linguistiques en Suisse*, Berne: OFS.
- Lacroix I., 2014, « Valeur symbolique de la langue au Pays basque français et choix de l'école pour les enfants de couples linguistiquement mixtes », *Langage et société*, n° 147, p. 67-82.
- Lavergne (de) C., 2007, « La posture du praticien-chercheur: un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative. Bilan et perspectives de la recherche qualitative », *Association pour la recherche qualitative*.
- Lüdi G., 1997, *Le paysage linguistique de la Suisse*, Berne: OFS.
- Lüdi G. et Werlen I., 2005, *Sprachlandschaft in der Schweiz. Eidgenössische Volkszählung 2000*, Neuchâtel: Bundesamt für Statistik.
- Merle M. et al., 2010, « De la langue d'origine à la langue héritée: le cas des familles espagnoles à Bâle et à Genève », *TRANEL*, n° 52, p. 9-28.
- Montandon C., 2002, *Approches systémiques des dispositifs pédagogiques. Enjeux et méthodes*, Paris: L'Harmattan.
- Morin E., 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Paris: Seuil.
- Ogay T., 2000, *De la compétence à la dynamique interculturelle. Des théories de la communication interculturelle à l'épreuve d'un échange de jeunes entre Suisse romande et alémanique*, Berne: Peter Lang.
- Paillé P. et Mucchielli A., 2012, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris: Armand Colin.
- Parada M., 2019, « Linguistic and onomastic variation across the sibling spectrum in Latino Chicago, USA », *Politique linguistique familiale. Enjeux dynamiques de la transmission linguistique dans un contexte migratoire*, München: LINCOM, p. 101-121.
- Pike K. L., 1954, *Language in relation to a unified theory of structure of human behavior*, The Hague: Mouton.
- Porcher L., 1997, *Lever de rideau. Les représentations en didactique des langues et cultures*, Paris: ENS de Fontenay/Saint-Cloud, p. 11-27.
- Rachedi L., 2009, « Appréhender l'altérité à travers le récit de soi: histoire et identité », dans Yanaprasart P., *Paroles d'acteurs de la mobilité. De la mobilité géographique à la mobilité intellectuelle*, Paris: L'Harmattan, p. 107-120.
- Robin J., 2014, « Cartes de langue(s) et de mobilité(s) de futurs enseignants du primaire à Berne: quand une dynamique dialogique

entre les corpus dévoile des représentations du français», *Glottopol*, n° 24, p. 64-79.

Robin J., 2018, « Le bilinguisme comme moyen ou comme objectif de l'enseignement bilingue ? De la (non)conception d'un bilinguisme préexistant », *Contextes et didactiques*, n° 11, p. 123-134.

Spolsky B., 2009, *Language management*, Cambridge: Cambridge University Press.

Spolsky B., 2019, Family language policy – the significant domain Politique linguistique familiale, *Enjeux dynamiques de la transmission linguistique dans un contexte migratoire*, München : LINGCOM, p. 23-35.

Tabouret-Keller A. et Varro G., 1999, « Pour ou contre le plurilinguisme ? Des positions contradictoires », *Éducation et Sociétés plurilingues*, n° 6, Éditorial.

Tabouret-Keller A., 2011, *Le bilinguisme en procès, cent ans d'errance (1840-1940)*, Limoges : Lambert-Lucas.

Todisco V., 2013, *Scuola bilingue e plurilinguismo a Maloja*, PHGH : Collana.

Veillette J. et Gohard-Radenkovic A., 2012, « Parcours d'intégration "à géométrie variable" d'étrangers en milieux plurilingues : le cas du canton de Fribourg (Suisse) », *Les migrants face aux langues des pays d'accueil. Acquisition en milieu naturel et formation*, Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, p. 89-133.

Verdelhan-Bourgade M., 2002, *Le français langue de scolarisation. Pour une didactique réaliste*, Paris : Presses universitaires de France.

Widmer J., 2004, *Langues nationales et identités collectives. Le cas de la Suisse*, Paris : L'Harmattan.

Zarate G., 2004, « Pour l'amour de la France : la construction d'un capital pluriculturel en contexte familial », *Situations plurilingues et leurs enjeux*, p. 25-34.

## Sitographie

Site du projet :

<https://www.phbern.ch/forschung/projekte/politiques-linguistiques-familiales-et-institutions-scolaires-les-cas-de-parents-francophones-a-berne>, consulté le 22 mai 2021.

Site de la formation initiale bilingue des enseignant.e.s :

<https://www.phbern.ch/studium/vorschulstufe-und-primarstufe/studienangebot/bilingualer-studiengang>, consulté le 22 mai 2021.

Site Clabi :

<https://clabi-bern.ch/fr/>, consulté le 22 mai 2021.